



ORDRE DES ARCHITECTES GRAND EST

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025



Photos couverture

De haut en bas : journée de formation ordinale interne «missions légales de l'Ordre» à Pont-à-Mousson le 6 juin 2025 / cérémonie de prestation de serment des jeunes inscrits dans le cadre de la réunion annuelle le 16 mai 2025 à Reims / participants à la table ronde «Rénover c'est bâtir» organisée le 5 juin 2025 à l'abbaye des Prémontrés de Pont-à-Mousson.



L'ÉDITO DU PRÉSIDENT	2
LES ÉLUS DE L'ORDRE DES ARCHITECTES DU GRAND EST	3
LES SALARIÉS DE L'ORDRE DES ARCHITECTES DU GRAND EST	5
L'ORDRE DU GRAND EST EN CHIFFRES	6
LE BILAN FINANCIER	9
LA COMMUNICATION	11
LES ACTIONS	12
RÉUNION ANNUELLE 2025 À REIMS	13
DES CONSEILS DÉLOCALISÉS POUR PLUS DE PROXIMITÉ	14
RÉNOVER C'EST BÂTIR	15
SUITE DU CYCLE AU FIL DU BOIS	16
LE POUVOIR DE L'ARCHITECTURE	17
INITIER LE DIALOGUE AVEC LES PRÉFECTURES & LES SÉNATEURS	17
SOUTENIR LA SENSIBILISATION À L'ARCHITECTURE DES PLUS JEUNES	18
UN NOUVEAU PARTENAIRE POUR L'ORDRE : L'AGENCE DU CLIMAT	20
S'ENGAGER POUR LE DÉVELOPPEMENT DU CHANVRE	20
CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE	21
L'INSTITUTION RÉUNIE LES 26 & 27 EN JUIN À LILLE	21
LES PERSPECTIVES	22



L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

En 2025, jusqu'ici tout va bien !

C'est ce que nous pourrions penser à l'heure où ces quelques lignes sont écrites et que le Monde semble suivre inlassablement sa destinée.

En effet, les signaux et les indicateurs ne mentent pas : la conjoncture impose un lent mais sûr ralentissement de l'activité du bâtiment en général. Constructions neuves, commandes publiques, logements sociaux, maisons individuelles, rénovations globales, programmations... rien n'y échappe dorénavant, un des piliers vitaux de notre économie s'effrite sous nos yeux... et l'accès à la commande des jeunes agences devient difficile. Nous l'observons déjà à travers nos indicateurs (Archigraphie, l'observatoire de la profession, les enquêtes syndicales, de la FFB etc.). C'est inédit.

Entre annonces nationales de projets de méga-décrets, de « simplification administrative », de budgets mystères, d'incertitudes parlementaires et politiques, la temporalité de la concertation constructive et de la rédaction adaptée aux réalités du terrain, s'accélère et se raréfie.

Concrètement, réagir ne suffit plus, aussi bien entre nous qu'envers notre écosystème : agir collectivement, défendre efficacement l'Architecture et nos pratiques sont nécessaires pour devenir «robustes».

Cela impose de gérer nos activités avec rigueur et sobriété, et l'inévitable mutation de nos habitudes doit intégrer un renfort de formation indispensable pour consolider nos pratiques et nos modèles économiques, quelle que soit la taille et la spécialité de notre agence. Il en est de même pour notre institution qui doit s'adapter et évoluer.

Dans cette tempête, il est vital de garder raison et cap, de faire corps et de nous rassurer avec des repères sur lesquels nous pouvons compter. L'Ordre en est un.

Si vous n'y avez pas participé, vous découvrirez dans les pages suivantes les nombreuses actions menées cette année par le CROA-GE. Elles sont en parfaite continuité de la feuille de route de l'actuel mandat : gestion du Tableau, gestion des litiges, webinaires aux sujets ciblés, tables rondes thématiques, supports de médiation, partenariats, rencontres territoriales, sensibilisations en milieu scolaire, soutiens aux associations et aux organismes de formation professionnelle, rendez-vous d'influence, renforcement de la professionnalisation en formation initiale. Et tout ceci avec une parfaite maîtrise de son budget.

Votre Institution reste plus que jamais à votre écoute et vous ouvre ses portes dans ses pôles et là où sont dorénavant décentralisés ses Conseils. Son équipe – salariés et élus que je remercie ici vigoureusement - vous accompagne dans tous les instants de votre parcours professionnel, vous rappelle vos droits et vos devoirs et partage toutes les informations dont elle dispose, notamment via ses diverses newsletters et fascicules thématiques.

Le CROA-GE souhaite, pour vous, pour l'intérêt général et avec vous, amplifier son travail de diffusion de la culture architecturale et de défense des bonnes pratiques.

Il est fait pour ça, grâce à vous bien-sûr. Sinon qui ?

Bonne lecture et découverte de notre bilan d'activités 2025 !

François Liermann
Président du CROA-GE



LES ÉLUS DE L'ORDRE DES ARCHITECTES DU GRAND EST

Vos représentants

Les conseillers ordinaires sont des architectes élus par leurs pairs pour une durée de 6 ans et 2 mandats maximum. Ils forment le Conseil qui est renouvelé par moitié tous les 3 ans. Le Grand Est est une région qui regroupe 24 conseillères et conseillers selon une liste paritaire et représentative du territoire.



Anaïs Bineteau
référente départementale
des Ardennes
référente juridique adjointe
■ anaïs.bineteau@croa-ge.org



Jean-Marc Biry
conseiller
département du Bas-Rhin
■ jean-marc.biry@croa-ge.org



Claire Boulanger
référente juridique adjointe
conseillère,
département de la Moselle
■ claire.boulanger@croa-ge.org



Emmanuel Camus
vice-président
réfèrent départemental De la
Haute-Marne
département de l'Aube
■ emmanuel.camus@croa-ge.org



Julien Defer
réfèrent formation
réfèrent départemental
de la Meuse
■ julien.defer@croa-ge.org



Franck Deroche
réfèrent départemental
de la Marne
■ franck.deroche@croa-ge.org



Stéphane Gutfrind
réfèrent départemental
de Meurthe-et-Moselle
■ stephane.gutfrind@croa-ge.org



Sabine Kerber
conseillère,
département de la Marne
■ sabine.kerber@croa-ge.org



Catherine Kister
trésorière adjointe
référente départementale
de l'Aube
■ catherine.kister@croa-ge.org



Mireille Kuentz
vice-présidente
département du Haut-Rhin
■ mireille.kuentz@croa-ge.org



LES ÉLUS DE L'ORDRE DES ARCHITECTES DU GRAND EST



Virginie Lemee
référente départementale du
Bas-Rhin
■ virginie.lemee@croa-ge.org



Marie Lettermann
référente départementale
du Haut-Rhin
■ marie.lettermann@croa-ge.org



François Liermann
président
département du Bas-Rhin
■ francois.liermann@croa-ge.org



Nicolas Mire
réfèrent juridique
réfèrent départemental
des Vosges
■ nicolas.mire@croa-ge.org



Julien Maddalon
trésorier
département
de Meurthe-et-Moselle
■ julien.maddalon@croa-ge.org



Julie Rouy
référente départementale
de Moselle
■ julie.rouy@croa-ge.org



Etienne Rohrer
réfèrent communication
département du Bas-Rhin
■ etienne.rohrer@croa-ge.org



Patrick Schoumacher
conseiller,
département de la Moselle
■ patrick.schoumacher@croa-ge.org



Jeanne Claire Schnebelen
conseillère
département du Haut-Rhin
■ jeanne-claire.schnebelen@croa-ge.org



Victoria Soret
vice-présidente
département de l'Aube
■ victoria.soret@croa-ge.org



François Siettel
secrétaire
département des Vosges
■ francois.siettel@croa-ge.org



Michel Zint
conseiller
département du Bas-Rhin
■ michel.zint@croa-ge.org



Florian Stoffel
secrétaire adjoint,
département de la Moselle
■ florian.stoffel@croa-ge.org

Les référents départementaux sont à
votre écoute et proches de chez vous :
n'hésitez pas à les solliciter !
> referents-territoriaux@croa-ge.org



LES SALARIÉS DE L'ORDRE DES ARCHITECTES DU GRAND EST

6 salariés sont répartis sur 3 sites différents : à Nancy, Châlons-en-Champagne et Strasbourg.



Marie-Christine Agostini

Responsable du pôle de Nancy (siège)

■ contact@croa-ge.org



Sylvie Frey

Responsable juridique, pôle de Strasbourg

■ juridique@croa-ge.org



Jordan Jaeger

Assistant juridique, pôle de Nancy

■ juridique@croa-ge.org



Vanessa Marquez

Responsable du pôle de Châlons-en-Champagne

■ chalons@croa-ge.org



Sandra Muller

Responsable du pôle de Strasbourg

■ strasbourg@croa-ge.org



Emmanuelle Olland

Chargée de développement et de communication, pôle de Strasbourg

■ communication@croa-ge.org

Nous contacter

Par téléphone les lundi et mardi de 9h à 12h et de 14h à 16h & mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h

Nancy : 03 83 35 08 57

Châlons-en-Champagne : 03 26 68 45 71

Strasbourg : 03 88 22 55 85

Par email

Nancy : contact@croa-ge.org

Châlons-en-Champagne : chalons@croa-ge.org

Strasbourg : strasbourg@croa-ge.org

Le service tableau à Châlons-en-Champagne :

chalons@croa-ge.org / 03 26 68 45 71

Le service juridique à Strasbourg et Nancy

juridique@croa-ge.org / 03 90 23 52 57 / 03 83 17 17 22

Nous rencontrer

Nancy (siège)

24 rue du Haut Bourgeois
54000 Nancy

Châlons-en-Champagne

Maison Clémangis
1 placette du Cloître
51000 Châlons-en-Champagne

Strasbourg

1 rue de l'Outre
67000 Strasbourg



LES MISSIONS RÉGALIENNES

Le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes est doté de la **personnalité morale** et de l'**autonomie financière**. Il est placé sous la tutelle du **Ministère de la Culture et de la Communication**.

C'est un organisme de droit privé chargé de missions de service public qui doit :

■ **Assurer la tenue du Tableau** régional des architectes afin de protéger et de contrôler le titre d'architecte ;

■ **Garantir le respect des règles déontologiques** et la discipline de la profession ;

■ **Organiser des conciliations** en cas de conflit entre architectes ou entre architectes et maîtres d'ouvrage ;

■ **Procéder au contrôle** des formes juridiques et modalités d'exercice de la profession, en matière d'assurance civile professionnelle obligatoire ;

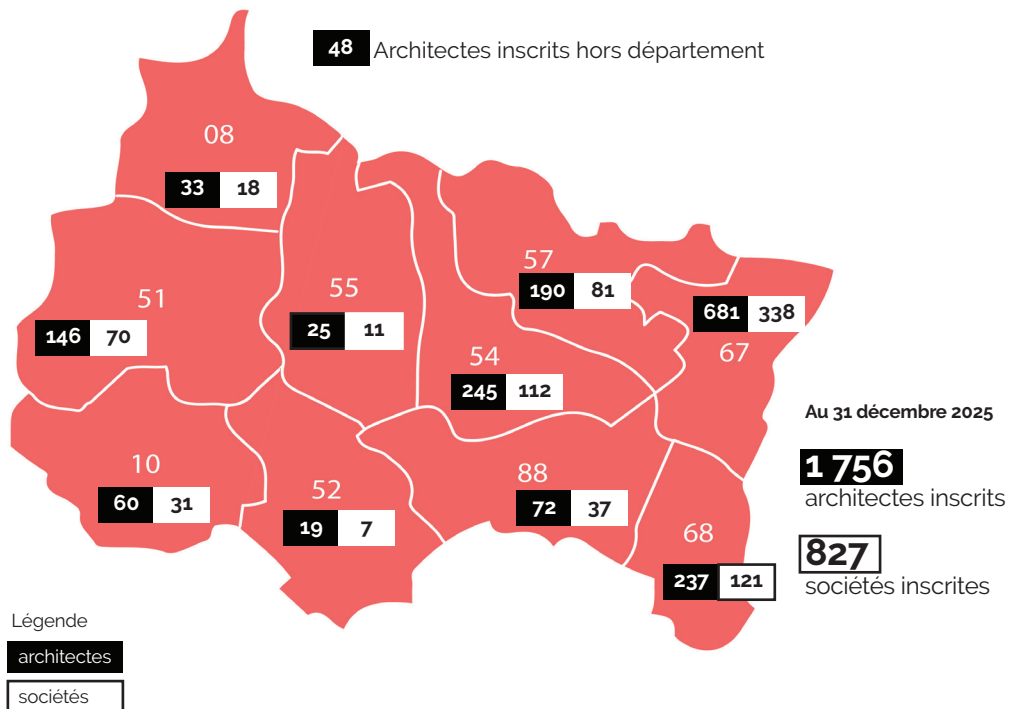
■ **Veiller à l'organisation de la profession**

■ **Représenter et promouvoir la profession** auprès des pouvoirs publics et des instances européennes et internationales ;

■ **Agir en justice** en vue de la protection du titre d'architecte et du recours obligatoire à l'architecte.



L'ORDRE DU GRAND EST EN CHIFFRES



Quelques chiffres

THÉMATIQUES	2022	2023	2024	2025
Nombre total d'architectes	1832	1798	1773	1756
Inscriptions	127	116	92	98
Radiations	75	116	104	95
Prestations de services	21	17	14	16

CONSTATS 2025

On note

- une baisse du nombre d'inscrits total : - 76 personnes sur 4 ans
- une baisse des demandes d'inscriptions : différence de 29 personnes sur 4 ans
- une baisse des demandes de radiations : - 9 personnes sur 2 ans
- une augmentation des prestations de services : + 2 demandes



Les suspensions et radiations pour défaut d'assurance

La justification d'une assurance professionnelle est une condition de maintien au Tableau, à son annexe pour les modes d'exercice permettant d'exercer la profession*.

PROCÉDURE	2022	2023	2024	2025
Relance 1	169 dont 112 architectes libéraux & 57 sociétés	264 dont 166 architectes libéraux & 98 sociétés	156 dont 80 architectes libéraux & 67 sociétés	158 dont 71 architectes libéraux & 87 sociétés
Relance 2	62 dont 38 architectes libéraux & 24 sociétés	64 dont 41 architectes libéraux & 23 sociétés	86 dont 53 architectes libéraux & 33 sociétés	75 dont 42 architectes libéraux & 33 sociétés
Suspension pour défaut d'assurance	19 dont 12 architectes libéraux & 7 sociétés	33 dont 21 architectes libéraux & 12 sociétés	31 dont 22 architectes libéraux & 9 sociétés	35 dont 21 architectes libéraux & 14 sociétés
Radiation pour défaut d'assurance	3 dont 1 architecte libéral & 2 sociétés	10 dont 4 architectes libéraux & 6 sociétés	6 dont 5 architectes libéraux & 1 société	9 dont 6 architectes libéraux & 3 sociétés

Les attestations sur l'honneur

* pour les autres rubriques du Tableau.

PROCÉDURE	2022	2023	2024	2025
Relance 1	213	187	184	190
Relance 2 RAR	19	29	51	80
Radiation pour non transmission de justificatifs	2	0	4	5

CONSTATS 2025

Un certain nombre d'architectes oublient d'envoyer leur attestation à l'ordre. **Pour rappel, l'attestation est à envoyer avant le 31 mars.**

Sur **35 architectes/sociétés** suspendus pour défaut d'assurance, **9** se retrouveront radiés de l'Ordre.

La non transmission des attestations sur l'honneur a conduit à **5 radiations** pour non transmission de justificatifs.

Litiges

26 dossiers ont été traités par l'Ordre des architectes du Grand Est dans le cadre d'une recherche de règlement amiable, un chiffre constant par rapport à l'année dernière (27 dossiers).

Sur ces 26 litiges, on dénombre :

- **13 PV** de conciliation
- **5 PV** de non-conciliation
- **8 dossiers** classés sans suites : arrangement amiable entre les parties hors conciliation, refus de conciliation de l'une des parties ou absence de retour des parties

Sur ces 26 litiges, on note :

- **2** qui concernent des litiges entre architectes : 1 sur des honoraires et 1 sur l'utilisation de référence sans autorisation
- **15** saisines de maîtres d'ouvrage privés à l'encontre de leur architecte
- **9** saisines d'architecte à l'encontre de leur maître d'ouvrage au motif d'un recouvrement honoraire (au nombre de 10 en 2024 et 3 en 2023)

La tendance à la hausse se confirme sur les demandes en recouvrement d'honoraires de la part des architectes à l'encontre de leurs clients.

PROCÉDURE	2023	2024	2025
Conciliations traitées par l'Ordre des architectes	16	27	26
Renvoi vers le médiateur de la consommation*	25	12	8
Autres traitements **	22	25	49
Total des saisines	63	64	83

* dispositif impératif du code de la consommation pour tous les maîtres d'ouvrage consommateurs, l'Ordre des Architectes Grand Est assurant conseils et veille déontologique dans ce cas aussi.

** dossiers traités hors classification litige ou déontologie.

Réponses aux questions juridiques

En 2025, les 2 salariés du service juridique ont répondu à **468** questions juridiques à des tiers (hors réponses internes) concernant la profession d'architecte portant sur les marchés privés, les marchés publics, l'exercice de la profession, le droit de la construction, le droit de l'urbanisme, la propriété artistique etc...(hors droit fiscal et social).

Déontologie

15 dossiers ont été ouverts en 2025, un chiffre en forte hausse par rapport à 2024 (7 dossiers) notamment dû à des signalements de services instructeurs plus récurrents.

Sur ces 15 dossiers :

- 1 fait suite à la plainte d'un tiers,
- 14 en auto-saisine par l'Ordre des architectes du Grand Est.

Les motifs :

- 13 dossiers pour suspicion de signature de complaisance (motif quasi exclusif),
- 1 dossier pour défaut de déclaration de liens d'intérêt,
- 1 dossier pour des manquements contractuels et défaut de conseil.

Et aussi : 10 auditions effectuées et 19 dossiers en cours de traitement à la fin de l'année 2025.

Port du titre

18 actions ont été menées en 2025 pour port du titre :

- **16 mises en conformité**, un chiffre en hausse par rapport à 2024 (15 actions).

Sur ces 18 actions :

- **6 courriers** auprès de maîtres d'œuvre pour confusion sur les limites de leurs prestations
- **12 courriers** port du titre architecte ou société d'architecture.

Discipline

En 2025, **3 dossiers** ont été transmis à la Chambre régionale de discipline par l'Ordre des architectes du Grand Est. Au total **8 plaintes** ont été instruites sur l'année, entre la Chambre régionale de discipline et la Chambre nationale de discipline (5 pour la CRD et 3 pour la CND).

Motifs des sanctions récurrents :

- non-déclaration des liens d'intérêts personnels ou professionnels,
- défaut de convention écrite préalable,
- manquement à l'obligation d'intégrité et discrédit sur la profession,
- signature de complaisance ,
- prise en sous-traitance du projet architectural.

Sanctions prise par la CRD :

- 1 radiation,
- 1 suspension de 18 mois,
- 1 suspension de 9 mois dont 3 mois avec sursis,
- 2 autres dossiers en cours d'instruction.

CND : 3 dossiers traités en appel :

- 1 suspension de 18 mois,
- 1 suspension de 12 mois dont 9 mois avec sursis,
- 1 suspension de 12 mois dont 6 mois avec sursis.



LE BILAN FINANCIER

BILAN FINANCIER	2022	2023	2024	2025
Dotations du CNOA	760 690 €	776 508 €	805 943 €	903 218 € €
Dotation exceptionnelle du CNOA aux actions territoriales	7 918 €	47 000 €	0 €	0 €
Autres recettes	73 473 €	85 556 €	70 792 €	69 671 €
Total	842 081 €	909 064 €	876 735 €	972 889 €

LES RECETTES	2022	2023	2024	2025
Résultat	- 5 245 €	- 131 073 €	- 23 000 €	- 2 339 €
Capacité d'autofinancement	46 030 €	-49 122 €	53 564 €	57 232 €
Réserves	528 389 €	452 257 €	443 450 €	500 683 €

COMMENTAIRES

Le bilan 2025 est marqué par l'augmentation de la dotation de notre région et l'obligation d'un déménagement des locaux de Strasbourg.

Le déménagement s'est finalement déroulé en janvier 2026.

Les sorties d'amortissement ont été inscrites sur

2025 (baisse du résultat 2025), mais les dépenses du déménagement se font sur 2026 (hausse de trésorerie 2025).

En cours d'année, il est apparu que la baisse nationale du nombre d'architectes et que l'augmentation des recours à la solidarité vont entraî-

ner une baisse de nos dotations en 2027.

2025 est donc une année de transition, marquée par une attitude prudente pour mieux anticiper l'avenir.



Notre institution déploie une communication protéiforme qui s'adresse en priorité aux consœurs et confrères. Aux côtés des salariés, un conseiller ordinal orchestre un plan de communication et la création de supports (livret, webinaires, articles sur le site...).

Chaque mois deux newsletters sont diffusées à l'ensemble des architectes pour les informer des formations programmées et de l'actualité proposée par les partenaires de la profession. Des mails et newsletter spécifiques complètent ce support.

L'Ordre est également présent sur le réseau professionnel LinkedIn avec 1 100 abonnés au 31 décembre 2025 et des posts qui permettent de suivre les actions des élus ordinaires dans les territoires. En 2025 a été créée une chaîne Youtube qui rassemble des vidéos de présentation d'événements et des replays de webinaires.

www.youtube.com/@CommunicationCROAGE

Webinaires juridiques

En 2025, l'institution a proposé plusieurs webinaires à destination des architectes pour les informer et renforcer leurs connaissances :

- 12 juin : **Marchés publics de maîtrise d'oeuvre, les règles à connaître pour rester dans les clous**, avec la participation de l'association CAPP Grand Est
- 27 novembre : **Le recours à l'architecte, les bonnes pratiques**.

Le replay de ces 2 webinaires est en ligne sur la chaîne Youtube de l'Ordre.



Un outil à la disposition des architectes & des services instructeurs

Au mois de mai 2025, l'Ordre des architectes du Grand Est a édité le livret « Le recours à l'architecte : les bonnes pratiques » à destination des services instructeurs, des maires et bien-sûr des architectes. Ce support a pour ambition d'aider à retrouver les bonnes pratiques et à limiter les comportements déviants de certains professionnels. Il est remis lors de réunions de travail avec les Préfets et les collectivités et diffusé auprès des services instructeurs et accessible à tous en ligne sur le site web de l'institution.



En sus de ses missions régaliennes, l'Ordre des architectes travaille à la diffusion de la culture architecturale et met en place des actions professionnelles pour sensibiliser tous les publics.

Les élus de l'Ordre ont notamment vocation à s'adresser aux élus politiques, convaincus que l'architecture constitue une réponse juste aux enjeux actuels.

En 2025, des rendez-vous ont ainsi été organisés notamment avec les Préfets des départements du Grand Est mais aussi avec des sénateurs et des députés.

Le point d'orgue de ce travail d'influence s'est tenu en juin avec l'évènement « Rénover c'est bâtir » qui a rassemblé autour de la table le président de l'association des maires ruraux de France, un sénateur et un maire de Moselle (voir page 15).

L'engagement des architectes de l'Ordre se fait aussi et surtout avec ses partenaires à travers des actions soutenues ou communes, en témoignent le soutien de la sensibilisation à l'architecture auprès des plus jeunes (page 18) ou la co-organisation de rencontres thématiques pour la promotion de la filière bois (page 16).

Réunion annuelle 2025 à Reims

Le 16 mai 2025 se sont rassemblés au Campus sciences po', les participants à la réunion annuelle. Ceux-ci ont assisté à la présentation du rapport d'activités de l'institution, à l'officielle cérémonie de prestation de serment des jeunes inscrits avant d'échanger avec les organismes partenaires de l'Ordre.

Des visites patrimoniales et un échange en salle sur les réalités du métier ont rythmé l'après-midi avant le lancement des rencontres européennes de l'architecture organisées par les 3 maisons de l'architecture du Grand Est (l'Autriche comme pays invité).

Au total, près de 200 personnes ont pris part à cette belle journée printanière.





Des conseils délocalisés pour plus de proximité

Pour aller à la rencontre de ceux qui font les territoires et que l'institution sorte de ses murs pour mieux saisir les réalités et problématiques locales, les élus ordinaires ont décidé de délocaliser leurs séances bimensuelles de conseil.



Chaumont, 4 et 5 septembre

Réunis au Signe - Centre National du Graphisme de Chaumont - les élus de l'Ordre ont été accueillis à Chaumont par Christine Guillemy, Maire de la ville, Anthony Koenig, Directeur Mission Cœur de Ville et François Obrecht, Directeur Général adjoint des Services. Après sa séance de travail, le

conseil de l'Ordre rejoint par une dizaine d'architectes locaux, a visité des pépites de la ville : son centre historique, l'ancien théâtre, la basilique Saint Jean-Baptiste, le palais des comtes de Champagne... Avant d'être chaleureusement accueilli à l'Institut du Patrimoine Haut-Marnais.



Châlons-en-Champagne, 23 octobre

Le Conseil a accueilli Lise Magnier, Députée de la Marne et Jacques Jesson, Président de Châlons Agglomération, dont la présence a souligné l'importance d'un dialogue constant entre élus.

La rencontre s'est déroulée à la Maison Clémangis, lieu de partage qui abrite à la fois le Pôle de Châlons de l'Ordre et la Maison de l'Architecture de Champagne-Ardenne.



Lunéville, 11 et 12 décembre

Quelle ruralité pour demain ? Comment accompagner la dynamique locale et quels moyens pour faire émerger des projets concrets ? Ces questions centrales pour bien des élus locaux, ont été abordées à la Médiathèque l'Orangerie de Lunéville où l'Ordre et les architectes locaux ont été accueillis. Plusieurs intervenants aux approches pragmatiques et porteuses de solutions pour explorer

concrètement le sujet ont été appelés notamment le sous-préfet de l'arrondissement de Lunéville Adrien Gaubert, l'inspectrice divisionnaire des finances publiques à la DGFIP Angélique Martin, mais aussi des représentants de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy, de la Multipôle Nancy Sud Lorraine de la MMD 54 et du CAUE de Meurthe-et-Moselle.



PONT-À-MOUSSON 5 JUIN 2025 Rénover c'est bâtir

Le 5 juin 2025 se tenait à l'abbaye des Prémontrés de Pont-à-Mousson l'évènement Architectures et territoires sur le thème «Rénover c'est bâtir».

Un rendez-vous nécessaire et éclairant

Guidé par la volonté de faire dialoguer élus et architectes, le Conseil de l'Ordre a réuni plusieurs experts pour parler de rénovation. Ont ainsi pris part à une table ronde : Michaël Weber (sénateur de Moselle), Michel Fournier (Président de l'association des maires ruraux de France et maire des Voivres), Evelyne Mathis (Maire de Velle-sur-Moselle), Jérôme Normand (Directeur de projet pour la ruralité à la Préfecture des Vosges) et Yolaine Paufchet (Vice-Présidente du Conseil National de l'Ordre).

Les intervenants ont abordé les questions de patrimoine en ruralité, de cadre de vie mais aussi d'architecture et de vieillissement avec le sujet de l'habitat au fil du temps.

L'architecture, porteuse de solutions

Animé par Pascal Demoulin, architecte conseiller au PNR des Vosges du Nord, l'exercice aura soulevé de nombreuses questions et permis à la fois aux intervenants mais aussi aux participants en salle de reconsidérer le «déjà là», qu'il n'est plus le temps de construire mais de construire mieux avec ce que nous avons déjà. Réinvestir l'architecture vernaculaire aujourd'hui, c'est renouer avec un mode de vie sobre, ancré et collectif. C'est activer un levier pour penser autrement, agir localement et partager pour que chacun puisse s'engager.

« Les architectes ont un savoir-faire qu'il faut utiliser et un nouveau rôle à jouer dans cette transition nécessaire sur les territoires ».

Michaël Weber
sénateur de Moselle.





Suite du cycle «Au fil du bois»

Initié en 2024, le cycle de sensibilisation à la filière bois s'est achevé après avoir couvert les 10 départements de la région. Au total près de 140 architectes ont participé à ces rencontres animées par Fibois Grand Est pour découvrir le potentiel de la ressource et les compétences des professionnels du territoire.



30 janvier Mulhouse

À la maison de la Région
> **Bruno Goetschy**, architecte agence Goetschy + Cabello
> **Audrey Surgand**, Présidente de construction bois Lutz.



24 avril Chaumont

À la DDT 52
> **Benjamin Borne**, architecte et ébéniste
> **Nicolas Buguet**, PDG des Ateliers Buguet Fils SAS.



19 juin Charleville

À la Pépinière du Val de Vence
> **Frédéric Denisart**, architecte et dirigeant AMA architectes
> **Maxime Delavault**, gérant d'Ardennes Bois Construction.



9 octobre Metz

À l'Hotel de région
> **Laurent Kowalski**, architecte Atelier A4
> **Ulric Hoareau**, ingénieur BET Moselle Bois
> **Fabien Paris**, charpentier De Rambures et Paris.



20 novembre Bar-le-Duc

Bureaux partagés
> **Israël Dos Santos**, architecte agence Acanthe
> **Benoit Legouge**, gérant études Bois du Barrois



FESTIVAL INTERNATIONAL DE GÉOGRAPHIE **Le pouvoir de l'architecture**

Le 3 octobre 2025, l'Ordre des architectes du Grand Est a eu l'honneur d'accueillir le chercheur franco-colombien Carlos Moreno à Saint-Dié des Vosges dans le cadre du FIG.

La ville du ¼ d'heure et du territoire de la ½ heure ont fait connaître Carlos Moreno des politiques et du grand public. En prolongement de l'histoire de la genèse de ces concepts issus de sa longue expérience, les intervenants

(la conseillère ordinaire Marie Lettermann et le conseiller à la DRAC Lorenzo Diez) ont abordé l'histoire récente de la fabrication des villes et des territoires.

Il fut question du pouvoir de l'urbanisme, de l'architecture, d'un pouvoir qui entretient des liens directs avec l'intérêt public.



Initier le dialogue avec les Préfètes & les sénateurs

Après le Haut-Rhin fin 2024, des rendez-vous avec les Préfètes et Préfets du Grand Est se sont poursuivis en 2025 : en Meurthe-et-Moselle le 14 janvier, dans l'Aube le 4 février, dans les Vosges le 28 février et en Haut-Marne le 12 mars. Les échanges ont permis d'identifier les sujets de terrain et d'aborder la question du repérage de la signature de complaisance. Le vivier d'architectes du Grand Est formés à l'urgence a été communiqué permettant une mise en contact en cas de besoin. Grâce à ces rendez-vous, l'Ordre a depuis pu prendre part aux Clubs ADS (Application du Droit des Sols).

En mars, les sénatrices haut-rhinoises Sabine Drexler et Patricia Schillinger ont été approchées sur les thèmes du bâti ancien et de la simplification des permis de construire. Une rencontre avec le député Olivier Becht a également eu lieu au sujet de la réhabilitation. Ces rencontres se déroulent en parallèle d'un travail de fond mené par le Conseil National de l'Ordre des Architectes auprès des parlementaires.



Soutenir la sensibilisation à l'architecture des plus jeunes

En 2025, l'Ordre des architectes a oeuvré pour la sensibilisation en milieu scolaire en finançant des formations pour les architectes et des actions dans des établissements et en concrétisant un partenariat avec le conseil des jeunes de la ville de Strasbourg.



Formation à Châlons-en-Champagne proposée par la Maison de l'Architecture de Champagne-Ardenne

Pour répondre aux besoins exprimés par les architectes eux-mêmes et pour assurer la qualité d'ateliers d'architecture dans les classes, la Maison de l'Architecture de Champagne-Ardenne a organisé une formation à la sensibilisation en milieu scolaire les 14 et 15 avril 2025.

De la présentation du métier à des ateliers approfondis de plusieurs séances sur l'année, cette formation entièrement prise en charge par l'Ordre et proposée gratuitement aux architectes, a rassemblé 14 participants.

Formation à Strasbourg organisée par la Maison Européenne de l'Architecture

En décembre 2025, la Maison Européenne de l'Architecture organisait la formation « Architecture et pédagogie » animée par la directrice de la Maison de l'Architecture d'Isère.

Pendant 2 jours, 21 architectes ont alterné apports théoriques et ateliers pratiques pour être en mesure d'animer des ateliers en classe.





LES ACTIONS

Et si on parlait d'architecture ? Un partenariat inédit avec le conseil des jeunes de la ville de Strasbourg

Dans le cadre de sa mission de diffusion de culture architecturale, l'Ordre des Architectes du Grand Est a sollicité le Conseil des jeunes de Strasbourg pour les sensibiliser à l'architecture et plus largement à leur cadre de vie. Une première rencontre a été organisée en septembre sous la forme d'un parcours urbain au coeur de Strasbourg. Après avoir visité l'exposition du 5^e lieu «Un voyage à Strasbourg», la vingtaine de jeunes s'est vue remettre un questionnaire pour mieux appréhender la ville et ses détails. L'architecture local Yann Pappillaud a conduit le groupe à travers le quartier allemand, commentant la visite par le prisme de l'architecture.

En décembre, l'architecte Pierre Keiling a emmené les jeunes sur le chantier de la salle de concert La Laiterie. A l'issue de la visite, un temps d'échange ludique a permis aux participants de découvrir les différents corps de métiers de la construction et les grandes étapes d'un concours. Ce cycle s'est achevé en février 2026 avec la complicité de l'architecte Matthieu Graeffly et la visite du centre sportif universitaire de Strasbourg.

Fort de cette première expérience réussie, l'Ordre envisage d'approcher d'autres villes du Grand Est dotées d'un conseil des jeunes pour faire de l'architecture un sujet à explorer.



L'Ordre des architectes, partenaire du GIP ACMISA en Alsace

Le Gip-Acmisa est un dispositif développé par l'Académie de Strasbourg qui permet de soutenir des projets ponctuels portés par des enseignants d'établissements scolaires alsaciens. Pour donner aux élèves l'opportunité de rencontrer au moins une fois dans leur cycle scolaire un architecte, l'Ordre a décidé d'octroyer une aide financière à ce dispositif. Sur les années scolaires 2024-2025 et 2025-2026, 217 élèves ont participé à un atelier animé par un ou une architecte, l'Ordre ayant été associé aux côtés de l'Académie à la sélection des projets pédagogiques.



Un vivier pour le Printemps de l'architecture

L'opération du Printemps de l'architecture piloté par l'Académie de Strasbourg a concerné en 2025 304 élèves alsaciens. Au total 11 architectes sollicités par l'Ordre sont intervenus dans des classes de maternelles, primaire mais aussi au collège et lycée.



Un nouveau partenaire : l'agence du climat de l'Eurométropole de Strasbourg



L'Agence du climat a été créée en 2021 à l'initiative de l'Eurométropole de Strasbourg, dans le cadre de son Plan Climat 2030. Elle accompagne la transition énergétique des territoires et des acteurs sur les 33 communes de l'Eurométropole de Strasbourg. En 2024, elle s'est engagée dans le projet OTTER LIFE cofinancé par l'Union Européenne pour accélérer la rénovation énergétique des bâtiments résidentiels et pallier les freins au

moment du passage à l'acte.

En 2025, l'Ordre des architectes du Grand Est a rejoint le comité technique OTTER LIFE pour travailler à l'amélioration du parcours usager de rénovation énergétique, recenser les initiatives locales, donner naissance à de nouveaux projets... Les élus ordinaires apportent également un éclairage technique au même titre que d'autres acteurs engagés aux côtés de l'agence du climat.



S'engager pour le développement du chanvre

Le 30 juin, notre institution a signé une chartre d'engagement pour le développement d'une filière chanvre dans le Bas-Rhin. Cette chartre formalise un engagement collectif en faveur d'une filière permettant de valoriser un maximum de débouchés complémentaires, dont les usages en bâtiment.

Cette initiative, portée par le Syndicat Des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle, va s'outiller d'un comité de pilotage et développer la formation des prescripteurs dont les architectes.

Les représentations : la voix de l'Ordre consultée et entendue

De façon statutaire ou non, l'Ordre est représenté dans plusieurs Conseils d'Administration (Ecoles, Maisons de l'Architecture, CAUE...) et diverses Commissions régionales, départementales, territoriales et de filières.

A l'heure de l'anticipation au changement climatique, de la rénovation du parc bâti existant et ancien, de la résilience et de la valorisation

des ressources locales, la voix / voie de l'Architecture reste à entretenir voire à défricher par endroits.

Il s'agit d'un engagement de plus pour les élus mais il est vital pour que notre écosystème nous intègre et nous reconnaisse.

Sans lui, nous n'existons pas.



Stratégie nationale pour l'architecture 2025-2029



Contribuer au développement de l'apprentissage

La nouvelle Stratégie Nationale pour l'Architecture 2025-2029 déploie parmi ses actions le développement des formations en apprentissage pour toutes les écoles d'architecture de France. A travers des réunions régulières avec les écoles d'architecture du Grand Est, l'Ordre des architectes contribue à développer cet axe en informant les architectes. Un webinar sera d'ailleurs organisé sur ce thème début 2026.



L'institution réunie les 26 & 27 juin à Lille

Invités par le Conseil National de l'Ordre des Architectes, les CROA se sont rassemblés à Lille pour 2 journées de travail. Les thématiques du déjà là, du développement des filières de matériaux et de l'évolution de la discipline architecturale ont été abordées, ouvrant la voie aux échanges et partages.



La roue tourne encore en 2026

Et pourvu que nous ne soyons pas à la place du cobaye !

Plusieurs constats et réalités observées dans ce contexte de crise systémique sont autant de signaux qui inspirent une nécessaire mobilisation de la profession et de ses représentants : nouveaux édiles communaux et prochaines sénatoriales, projets de lois multiples impactant nos pratiques, projet de loi pour un Permis de Construire Unique, etc.

En effet, pour la dernière année de mandat de votre Conseil, un rapprochement avec les nouveaux élus communaux, puis sénatoriaux, est organisé ; il s'agira de partager immédiatement avec eux les valeurs et les solutions portées par l'Architecture, ainsi que le recours immédiat aux bonnes pratiques.

Nous devons rester vigilants par rapport à la venue sur le marché de l'architecture de sociétés hybrides, de startups ayant recours massivement à l'Intelligence Artificielle et aux réseaux d'affaires, ouvrant la voie à une réelle prédation de nos missions tout en proposant des prestations qui y ressemblent mais à très bas coûts, sans respecter notre cadre déontologique.

Mais il y a aussi des bonnes nouvelles en 2026 et 2027 !

Plusieurs rendez-vous vous sont proposés en sus de notre réunion annuelle mulhousienne du 22 mai : une journée à Bataville et dans le Pays de Sarrebourg les 4 et 5 juin à la rencontre de la nouvelle filière « laine de mouton », le début des rencontres autour de la première transformation de nos bois locaux, un conseil délocalisé à Sedan

les 9 et 10 juillet, le carrefour des élus à Châlons à la rentrée, un conseil délocalisé dans l'Aube les 17 et 18 septembre, nos événements inscrits au Festival International de Géographie de Saint-Dié-des-Vosges du 2 au 4 octobre, les Journées de l'Architecture du Rhin Supérieur tout au long du mois d'octobre, les Rencontres Nationales de la Frugalité Heureuse et Créative à Mulhouse du 16 au 18 octobre, un conseil délocalisé à Sélestat les 29 et 30 octobre puis à Thionville les 10 et 11 décembre !

Aux portes de 2027, nous vous rappelons que l'année prochaine sera électorale et décisive, tant pour notre institution qui se renouvellera par moitié, que pour notre nation.

Mais l'Architecture fêtera aussi les 50 années de sa Loi et ce n'est pas rien, tant symboliquement que politiquement. Architectes, il va falloir être très vigilants et efficaces pour éventuellement la mettre à jour et surtout en amplifier et consolider la portée.

«Tous sur le pont!» pour une représentation de la profession engagée et élargie à tous les territoires et dans un maximum d'espaces d'échanges : commissions, conseils municipaux et intercommunaux, presses locales, médias divers, lieux publics...

Restons soudés et proactifs, sereins et en parfaite cohésion.

Confraternelles salutations et à bientôt pour diffuser l'architecture et l'intérêt général.

François Liermann
Président du CROA-GE



Nancy (siège)

contact@croa-ge.org
24 rue du Haut Bourgeois
du lundi au vendredi,
de 9h à 12h & de 14h à 17h

Châlons-en-Champagne

chalons@croa-ge.org
Maison Clémangis
1 placette du Cloître
sur rendez-vous

Strasbourg

strasbourg@croa-ge.org
1 rue de l'Outre
du lundi au jeudi
de 9h à 12h & de 14h à 16h
vendredi de 9h à 12h